



Grand Est



Les cas types ovins viande bio Grand Est

ACTUALISATION ÉCONOMIQUE 2021



Les 4 cas types présentés dans ce document couvrent les principaux systèmes de production ovins viande bio présents dans les régions de l'Est de la France. Ils fournissent des repères technicoéconomiques essentiels pour élaborer un projet de développement ou d'installation en élevage ovin. Ils permettent aussi de positionner les résultats d'un élevage par rapport à des objectifs de production. Les performances

retenues sont accessibles avec une bonne maîtrise des techniques de production et sont proches de celles observées dans les fermes de références des réseaux d'élevage ovin.

UN CAS-TYPE : DÉFINITION

Un cas-type décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'un système d'exploitation géré de manière optimisée. Il est viable économiquement, vivable en travail et reproductible. Le tableau ci-dessous regroupe les 4 systèmes d'exploitation avec une variabilité du contexte de production et du type d'agneaux produit.

Tableau 1 : 4 systèmes de production ovins viande bio

Source : dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est

Exploitation	Cas-type	Caractéristiques	Contexte
Herbagère spécialisée en production ovine	HO4	2 UTH (un couple ou un chef exploitant et un salarié) sur 170 ha de SAU avec 1 000 brebis de race lourde	Un atelier ovin Bio, de grande taille avec 65% d'agneaux d'herbe et 35% de bergerie
	HO4 agx Herbe	2 UTH (un couple ou un chef exploitant et un salarié) sur 170 ha de SAU avec 1 000 brebis de race lourde	Un atelier ovin Bio, de grande taille avec 100 % d'agneaux d'herbe
Polyculture élevage	PO	1,5 UTH (un couple ou un chef exploitant et un salarié) sur 150 ha (52 % d'herbe) avec 550 brebis de race lourde	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe (35 %) et de bergerie (65 %) Bio, en complément d'un atelier de cultures de vente Bio
Exploitation céréalière	CVO2	1,5 UTH (un couple ou un chef exploitant et un salarié) sur 170 ha avec 400 brebis de race lourde	Un atelier d'agneaux de bergerie Bio valorise une surface en herbe (53 ha) et vente de 16 ha de foin

LE PROFIL DES EXPLOITATIONS SUIVANT LE SYSTÈME DE PRODUCTION

Exploitations herbagères

Elles se caractérisent par une forte proportion d'herbe dans la SAU, avec une conduite extensive des surfaces fourragères et un chargement inférieur à 1,1 UGB/ha SFP. La main d'œuvre est composée d'un couple ou d'un exploitant et d'un salarié.

Exploitation de polyculture élevage

Située en zone de plaine à potentiel céréalier moyen, cette exploitation a 52% de ces surfaces en herbe (PP, PT et luzerne). Les deux périodes d'agnelage (octobre-novembre et mars-avril) permettent d'optimiser la valorisation de l'herbe.

Exploitation céréalière avec un atelier ovin

Ce type d'exploitation est situé en zone de plaine à bon potentiel céréalier, elle dispose de 41 % de ces surfaces en herbe (PP, PT et luzerne) pour respecter un équilibre agronomique. L'atelier ovin valorise également des écarts de tri de céréales. Compte tenu des ressources, l'atelier pourrait être plus important, mais 92tMS sont échangées contre du fumier.

Tableau 2 : Profil des exploitations

Source : dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est

Type d'exploitation	Cas-type	UTH	SAU	Culture de vente (ha)	SFP (ha) = STH + PT + Luzerne	Herbe % SAU	Nb brebis EMP	Chargement
Exploitation herbagère	HO4	2,0	170	20	140 + 0 + 10	88 %	1 039	1,1
	HO4 agneaux herbe	2,0	170	20	140 + 0 + 10	88 %	1 039	1,1
Polyculture élevage	PO	1,5	150	72	54 + 9 + 15	52 %	555	1,1
Exploitation céréalière	CVO2	1,0	170	101	35 + 17 + 17	41 %	417	1,1

LES RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Tableau 3 : Les résultats techniques de l'atelier ovin

Source : dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est

Type d'exploitation	Cas-type	Nb brebis	Période d'agnelage	Prolificité	Mortalité agneaux	Productivité numérique*	Productivité pondérale*	Poids carc. Agnx**	Concentré total*
Exploitation herbagère	HO4	1 000	Nov-Janv + Mars-avril	158%	15%	128 %	21,8 kg	17,7 kg	136 kg
	HO4 agneaux herbe	1 000	Mars-Mai	160%	17%	129 %	22,0 kg	17,7 kg	114 kg
Polyculture élevage	PO	550	Oct, Déc + Mars-Avril	156%	13%	127 %	22,3 kg	17,8 kg	166 kg
Exploitation céréalière	CVO2	400	Août-Nov + Janv-Fév	152%	11%	132 %	22,5 kg	17,8 kg	161 kg

* : par EMP

** : poids équivalent carcasse moyen des agneaux y compris avec les agneaux biberons

Définitions

- Taux de prolificité Σ Agneaux nés $\times 100 / \Sigma$ mise bas.
- Taux de mortalité agneaux Σ Agneaux morts (y compris avortons) $\times 100 / \Sigma$ Agneaux nés (y compris avortons)
- Productivité numérique « zootechnique » Σ Agneaux élevés $\times 100 /$ Femelles destinées à la reproduction
- Effectif Moyen Pondéré (EMP) Correspond au nombre de brebis et agnelles de plus de 6 mois présentes en moyenne sur l'année (Σ effectif fin mensuel / 12).
Pour chaque mois, l'effectif fin = effectif début + achats + renouvellement - ventes - pertes
- Productivité pondérale Productivité numérique « zootechnique » \times Poids moyen agneaux de boucherie vendus
- Kg concentrés/EMP Concentrés achetés et prélevés / EMP

Pour les systèmes herbagers, l'obtention des résultats escomptés passe par une bonne maîtrise de la conduite du pâturage influençant les quantités de concentré consommées. Ce sont des systèmes sensibles aux aléas climatiques (production d'herbe et gestion sanitaire), bénéficiant depuis quelques années de cours attractifs.

Tableau 4 : Les résultats économiques 2021

Source : dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est

Type d'exploitation	Cas-type	Marge brute /brebis	EBE* /ha SAU	EBE /produit brut	Disponible /UTH	Annuités /EBE	Produit brut /ha SAU	CO* % PB	CS* % PB
Exploitation herbagère	HO4	94 €	443 €	33 %	20 665 €	45 %	1 353 €	34 %	33 %
	HO4 agneaux herbe	101 €	479 €	36 %	24 792 €	39 %	1 346 €	30 %	34 %
Polyculture élevage	PO	88 €	538 €	38 %	33 419 €	38 %	1 407 €	28 %	34 %
Exploitation céréalière	CVO2	94 €	538 €	37 %	35 885 €	41 %	1 444 €	26 %	37 %

*Excédent Brut d'Exploitation (EBE) = Produit brut total – charges opérationnelles – charges de structure hors amortissement et frais financiers

*CO = charges opérationnelles ; CS = charges de structure hors amortissement et frais financiers

Les résultats économiques sont calculés avec des rendements reflétant le potentiel moyen des cultures, mais des prix observés pour la récolte 2021 (charges et prix de vente). L'année 2021 est marquée par une légère baisse du prix des céréales secondaires bio (- 20 €/t pour le blé fourrager). Le prix des agneaux est stable à 7,3 €/kg carc pour les agneaux d'herbe et 7,7 € pour les agneaux de bergerie. Le prix des aliments achetés est basé sur celui des cultures de vente, avec un surcoût de 20 €/t pour les céréales et 60 €/t pour un mélange de céréales et protéagineux.

Les annuités sont calculées avec les besoins en bâtiments supplémentaires pour respecter les surfaces du cahier des charges bio et le besoin pour stocker et trier les céréales pour le système PO et CVO2.

RÉSULTATS TECHNIICO-ÉCONOMIQUES 2021 du cas type H04 Bio : Herbager

Marge brute atelier OV (1 039 EMP et 150 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP		€/ brebis	€/ha SFP ovine
Produits de l'atelier ovin	166 €	1 152 €	Charges opérationnelles de l'atelier ovin	73 €	503 €
Total des ventes	147 €	1 018 €	dont charges d'alimentation	49,1 €	340 €
dont ventes agneaux	136 €	945 €	dont frais vétérinaire	10,3 €	71 €
dont autres produits	11 €	11 €	dont frais divers d'élevage	8,2 €	57 €
Achat de reproducteurs	- 4 €	- 28 €	dont charges SFP ovine	3,6 €	25 €
Aides Ovines	22 €	153 €	Marge brute atelier ovin	94 €	649 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 353 €/ha	230 052 €	CHARGES	154 693 €
Atelier ovins viande		172 815 €	Charges opérationnelles	78 451 €
150 brebis de réforme à 65 €/tête			34 % du PB et 461 €/ha	
6 béliers de réforme à 90 €/tête			<i>Atelier ovins viande</i>	<i>71 759 €</i>
351 agneaux de bergerie à 18,49 kgc à 7,70 €/kg			Dont concentré :	51 063 €
674 agneaux d'herbe à 18,49 kgc à 7,30 €/kg			Dont véto :	10 707 €
52 agneaux légers à 5,00 kgv à 15 €/tête			<i>Surface fourragère (25 €/ha)</i>	<i>3 728 €</i>
- 8 mâles reproducteurs achetés à 530 €/tête			<i>Culture (148 €/ha)</i>	<i>2 964 €</i>
3 637 kg de laine à 0,20 €/kg			Charges de structure	76 242 €
1 000 aides ovines : 22,90 €/brebis = 22 900 €			33 % du PB et 448 €/ha	
Produit de la SFP ovine : 1 410 €			(hors amortissement et frais financiers)	
Atelier cultures		18 060 €	Dont charges sociales	14 898 €
10 ha d'orge d'hiver à 25,0 qx/ha à 280 €/t			Dont salaires et charges	0 €
10 ha céréales H/protéagineux à 35 qx/ha à 316 €/t			Dont fermage	18 698 €
Autres produits		8 332 €	Dont mécanisation	22 155 €
75 ha ICHN à 111,1 €/ha			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	75 359 €
Aides découplées		30 845 €	EBE + salaires 75 359 € soit 33 % du produit brut	
170 ha à 181 €/ha			TRÉSORERIE	REVENU
Annuités		34 088 €	Amortissement	26 894 €
soit 201 €/ha		45 % EBE	Frais financiers	6 818 €
DISPONIBLE POUR :		20 636 € /UMO	RÉSULTAT COURANT	41 647 €
L'AUTOFINANCEMENT		16 104 €		
LA FAMILLE		12 584 € /UMO		

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	93	93	94
Fourrages	100	100	100
Concentrés	42	44	43

Critères environnementaux

Total MJ exploitation / ha SAU	4 138
Litre fioul / ha SAU	44
MJ atelier OV/100 kg carc agx	3 358
MJ atelier cultures/ha	5 022

Coût de production atelier OV

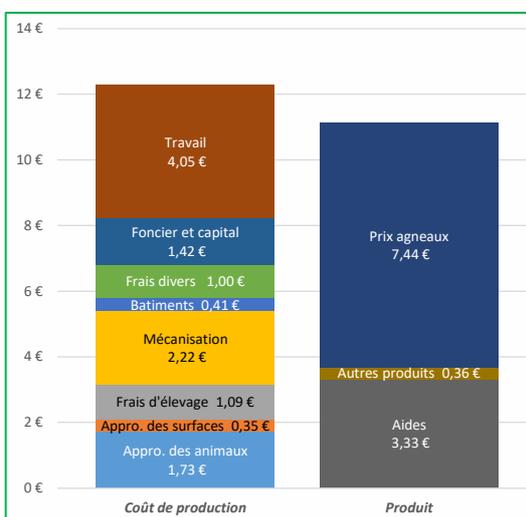
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	9 529
Coût de production total en €/kgc	12,27 €
Produit total en €/kgc	11,13 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	8,59 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,43

Éléments pour l'installation / reprise :

Montant du capital hors foncier	393 171 €
Soit par ha SAU	2 313 €
Montant totale de la reprise	337 929 €

Marge brute des autres ateliers :

Produit cultures	903 €/ha
Marge brute cultures	755 €/ha



CAS-TYPE BIO HO4 PRINT

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX BIO TOUT HERBE



A partir d'une troupe de 1 000 brebis en race lourde

Une exploitation de 170 ha de SAU dont 140 ha de prairies permanentes, 10 ha de prairies temporaires et 20 ha de cultures. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 2 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié. Le système est décrit avec une production d'agneaux d'herbe et un bon niveau de productivité.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 1 000 brebis de race lourde, avec une mise bas au printemps en mars/avril. Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu en mai/juin. La conduite d'une grande troupe avec un agnelage principal (de 760 mises bas) nécessite une rigueur dans la gestion des inventaires (pyramide des âges, tri stricte) et du bon état de production des brebis.

Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 12 brebis suitées /ha d'herbe. 50 ha sont récoltés en foin dont 15 ha de foin précoce, 10 ha de luzerne en enrubanné. L'objectif est de récolter des fourrages de qualité, même si les rendements sont moindres, sachant que l'autonomie fourragère est en moyenne de 110 %. Les regains sont affectés au pâturage des agneaux (parcelles saines avec un fourrage de qualité). La durée d'hivernale est courte (15 février au 20 avril), mais le bilan fourrager tient compte d'une distribution de 1 kg foin / j / brebis sur 45 jours. Ceci peut être remplacé par du pâturage à l'extérieur de l'exploitation, sur des parcelles bio.

30% des agneaux sont finis à l'herbe sans concentré alors que les autres reçoivent en complément 45 à 75 kg de concentré. Les ventes des agneaux s'étalent de juillet à novembre. Compte-tenu des consommations de concentrés, ce système est autonome à 48 %. Le reste est acheté à des agriculteurs voisins.

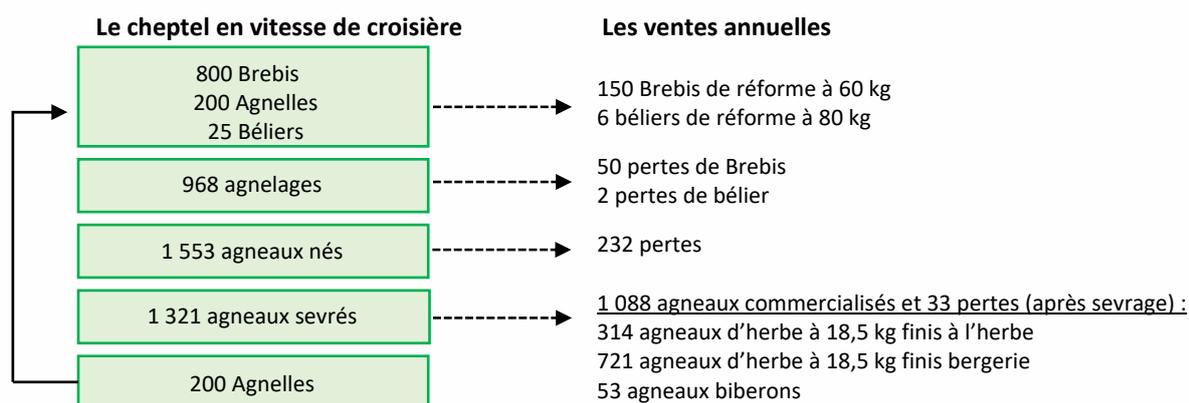
ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 170 ha de SAU → Mélanges Triticale/Pois : 10 ha à 35 qx/ha
- Orge d'hiver : 10 ha à 25 qx/ha
- Luzerne : 10 ha
- Prairies Permanentes : 140 ha
- **Chargement : 1,05 UGB / ha SFP**

L'introduction d'une légumineuse dans la rotation assure un apport azoté et une parcelle propre pour les cultures suivantes. L'implantation d'une luzerne ne se fera que tous les 6 ans sur une même parcelle.

Schéma de fonctionnement

160 UGB – 1 000 brebis (1 039 Effectif Moyen Présent)



Les performances (Source : Dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Résultats techniques de reproduction		Concentré total 114 kg/EMP	Agneaux		Herbe	
Fertilité	97 %		Age au sevrage	90 j		
Prolificité	160 %	Age à la vente	175 j			
Mortalité agneaux	17 %	GMQ	198 g/j			
Productivité Numérique	129 %	Poids de carcasse	18,5 kg			
Productivité Pondérale par EMP	23,5 kg	Concentré par agneau	44 kg			
Réforme	15 %	Brebis				
Age première mise bas	14 mois	Concentré par agneau	56 kg			

RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES 2021 du cas type H04 Bio : 100 % agneaux Herbe

Marge brute atelier OV (1 039 EMP et 150 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP		€/ brebis	€/ha SFP ovine
Produits de l'atelier ovin	165 €	1 144 €	Charges opérationnelles de l'atelier ovin	64 €	445 €
Total des ventes	146 €	1 010 €	dont charges d'alimentation	39,8 €	276 €
dont ventes agneaux	135 €	937 €	dont frais vétérinaire	11,3 €	78 €
dont autres produits	11 €	11 €	dont frais divers d'élevage	8,2 €	57 €
Achat de reproducteurs	- 4 €	- 28 €	dont charges SFP ovine	3,6 €	25 €
Aides Ovines	22 €	153 €	Marge brute atelier ovin	101 €	699 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 346 €/ha	228 821 €	CHARGES	147 405 €
Atelier ovins viande		171 584 €	Charges opérationnelles	69 767 €
150 brebis de réforme à 65 €/tête			30 % du PB et 410 €/ha	
6 béliers de réforme à 90 €/tête			<i>Atelier ovins viande</i>	63 075 €
1 035 agneaux d'herbe à 18,49 kgc à 7,30 €/kg			Dont concentré :	41 386 €
53 agneaux légers à 5,00 kgv à 15 €/tête			Dont véto :	11 700 €
- 8 mâles reproducteurs achetés à 530 €/tête			<i>Surface fourragère (25 €/ha)</i>	3 728 €
3 637 kg de laine à 0,20 €/kg			<i>Culture (148 €/ha)</i>	2 964 €
1 000 aides ovines : 22,90 €/brebis = 22 900 €			Charges de structure	77 638 €
Produit de la SFP ovine : 1 410 €			34 % du PB et 457 €/ha	
Atelier cultures		18 060 €	(hors amortissement et frais financiers)	
10 ha d'orge d'hiver à 25,0 qx/ha à 280 €/t			Dont charges sociales	16 294 €
10 ha céréales H/protéagineux à 35 qx/ha à 316 €/t			Dont salaires et charges	0 €
Autres produits		8 332 €	Dont fermage	18 698 €
75 ha ICHN à 111,1 €/ha			Dont mécanisation	22 155 €
Aides découplées		30 845 €	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	81 416 €
170 ha à 181 €/ha			EBE + salaires 81 416 € soit 36 % du produit brut	
TRÉSORERIE				REVENU
Annuités		31 892 €	Amortissement	26 894 €
soit 188 €/ha		39 % EBE	Frais financiers	6 378 €
DISPONIBLE POUR :		24 762 € /UMO	RÉSULTAT COURANT	48 144 €
L'AUTOFINANCEMENT		16 017 €		
LA FAMILLE		16 753 € /UMO		

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	95	95	96
Fourrages	100	100	100
Concentrés	51	52	52

Critères environnementaux

Total MJ exploitation / ha SAU	3 790
Litre fioul / ha SAU	44
MJ atelier OV/100 kg carc agx	3 072
MJ atelier cultures/ha	5 022

Coût de production atelier OV

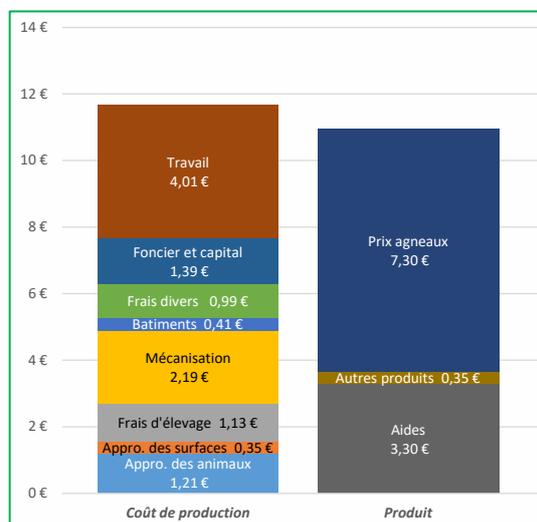
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	9 623
Coût de production total en €/kgc	11,68 €
Produit total en €/kgc	10,95 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	8,03 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,64

Éléments pour l'installation / reprise :

Montant du capital hors foncier	393 171 €
Soit par ha SAU	2 313 €
Montant totale de la reprise	337 929 €

Marge brute des autres ateliers :

Produit cultures	903 €/ha
Marge brute cultures	755 €/ha



CAS-TYPE PO BIO PO

EN ZONE DE PLAINE, UN SYSTÈME CÉRÉALIER OVIN BIO AVEC 40 % D'HERBE VALORISÉE AVEC UNE PRODUCTION MIXTE D'AGNEAUX



**A partir d'une troupe de 550 brebis en races lourdes,
(65 % d'agneaux de bergerie et 35 % d'herbe)**

Une exploitation de 150 ha de SAU dont 55 ha de prairies permanentes. La main d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 550 brebis de race lourde, avec deux agnelages principaux en octobre/novembre (234 mises bas) et en mars/avril (157 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu mi-décembre (123 mises bas). Cette répartition des agnelages permet un étalement du travail sur l'année, tout en limitant la charge au printemps sur la troupe pour la consacrer aux cultures. Ces 2 agnelages limitent l'investissement en bâtiment avec une succession de lots d'agnelage dans le bâtiment.

Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 14 brebis/ha d'herbe. 13 ha sont récoltés en foin et 24 ha récoltés de PT et luzerne récoltés en enrubanné ou foin pour alimenter les brebis en hiver. L'objectif est de récolter des fourrages de qualité (70 % de fauche précoce en 1^{ère} coupe), même si les rendements sont moindres, sachant que l'autonomie fourragère est en moyenne de 110 %.

Les agneaux élevés en bergerie consomment 90 kg d'aliment fermier (60 % céréales et 40 % de pois fourragers) et sont commercialisés en février/avril. Pour les agneaux d'herbe, 25 % sont finis sans complémentation alors que les autres reçoivent à l'herbe et/ou en bergerie en moyenne 55 kg de concentrés.

Compte-tenu des consommations de concentrés (89 tonnes), ce système est autonome à 100 %.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

• 150 ha de SAU →

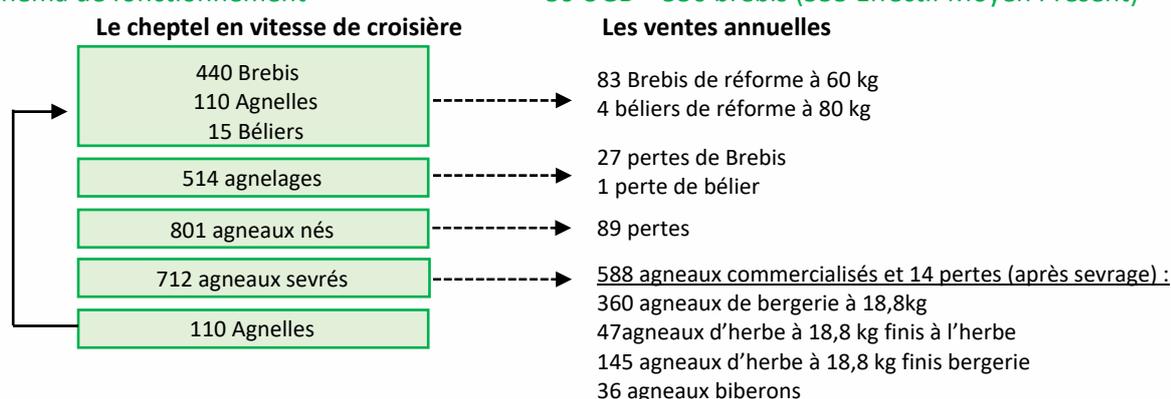
Blé hiver :	23,8 ha à 30 qx/ha
Blé printemps :	11,9 ha à 25 qx/ha
Triticale/Pois 40 % :	11,9 ha à 35 qx/ha
OH ou Triticale :	11,9 ha à 25 qx/ha

• Chargement : 1,1 UGB / ha SFP

Avoine/Féverole 60 % :	11,9 ha à 22 qx/ha
Luzerne :	9 ha
Prairies temporaires (RG/Trèfle) :	14,6 ha
Prairies Permanentes :	55 ha

L'introduction d'une légumineuse et de prairies temporaires (mélange graminées et légumineuses) dans la rotation assure un apport azoté et une parcelle propre pour les cultures suivantes. L'implantation d'une luzerne ne se fera que tous les 6 ans sur une même parcelle. Un couvert automne / hiver est implanté avant les cultures de printemps.

Schéma de fonctionnement



Les performances (Source : Dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	93 %
Prolificité	156 %
Mortalité agneaux	13 %
Productivité Numérique	127 %
Productivité Pondérale par EMP	24,1 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

**Concentré total
166 kg/EMP**

Agneaux	Bergerie	Herbe
Age au sevrage	75 j	90 j
Age à la vente	124 j	160 j
GMQ	289 g/j	217 g/j
Poids de carcasse	19 kg	18,5 kg
Concentré par agneau	90 kg	41 kg
Brebis		
Concentré brebis par EMP		62 kg

RÉSULTATS TECHNIICO-ÉCONOMIQUES 2021 du cas type PO Bio : polyculteur ovin H/B

Marge brute atelier OV (555 EMP et 78 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP		€/ brebis	€/ha SFP ovine
Produits de l'atelier ovin	174 €	1 238 €	Charges opérationnelles de l'atelier ovin	86 €	611 €
Total des ventes	153 €	1 089 €	dont charges d'alimentation	56,3 €	401 €
dont ventes agneaux	142 €	1 010 €	dont frais vétérinaire	9,7 €	69 €
dont autres produits	11 €	11 €	dont frais divers d'élevage	8,4 €	60 €
Achat de reproducteurs	- 5 €	- 34 €	dont charges SFP ovine	10,0 €	71 €
Aides Ovines	23 €	167 €	Marge brute atelier ovin	88 €	627 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 407 €/ha	210 996 €	CHARGES	130 258 €
Atelier ovins viande		96 686 €	Charges opérationnelles	59 357 €
83 brebis de réforme à 65 €/tête			28 % du PB et 396 €/ha	
4 béliers de réforme à 90 €/tête			<i>Atelier ovins viande</i>	<i>42 163 €</i>
360 agneaux de bergerie à 18,77 kgc à 7,70 €/kg			Dont concentré :	31 293 €
192 agneaux d'herbe à 18,77 kgc à 7,30 €/kg			Dont véto :	5 395 €
36 agneaux légers à 5,00 kgv à 15 €/tête			<i>Surface fourragère (71 €/ha)</i>	<i>5 544 €</i>
- 5 mâles reproducteurs achetés à 530 €/tête			<i>Culture (162 €/ha)</i>	<i>11 650 €</i>
1 944 kg de laine à 0,20 €/kg			Charges de structure	70 901 €
550 aides ovines : 23,72 €/brebis = 13 045 €			34 % du PB et 473 €/ha	
Produit de la SFP ovine : 1 269 €			(hors amortissement et frais financiers)	
Atelier cultures		77 128 €	Dont charges sociales	16 500 €
23,8 ha de blé à 30 qx/ha à 500 €/t			Dont salaires et charges	0 €
11,9 ha de blé de printemps à 25 qx/ha à 280 €/t			Dont fermage	13 576 €
11,9 ha d'orge d'hiver à 25 qx/ha à 280 €/t			Dont mécanisation	21 010 €
11,9 ha céréales H/protéagineux à 35 qx/ha à 314 €/t				
11,9 ha céréales P/protéagineux à 22 qx/ha à 358 €/t			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	80 739 €
25 t de paille à 25 €/t			EBE + salaires 80 739 € soit 38 % du produit brut	
Autres produits		8 332 €		
75 ha ICHN à 111,1 €/ha				
Aides découplées		28 850 €		
150 ha à 192 €/ha				
TRÉSORERIE				REVENU
Annuités		30 669 €	Amortissement	26 712 €
soit 204 €/ha		38 % EBE	Frais financiers	6 134 €
DISPONIBLE POUR :		33 380 € /UMO	RÉSULTAT COURANT	47 893 €
L'AUTOFINANCEMENT		14 770 €		
LA FAMILLE		23 533 € /UMO		

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	99	100	100
Fourrages	100	100	100
Concentrés	97	100	100

Critères environnementaux

Total MJ exploitation / ha SAU	4 027
Litre fioul / ha SAU	70
MJ atelier OV/100 kg carc agx	3 664
MJ atelier cultures/ha	5 329

Coût de production atelier OV

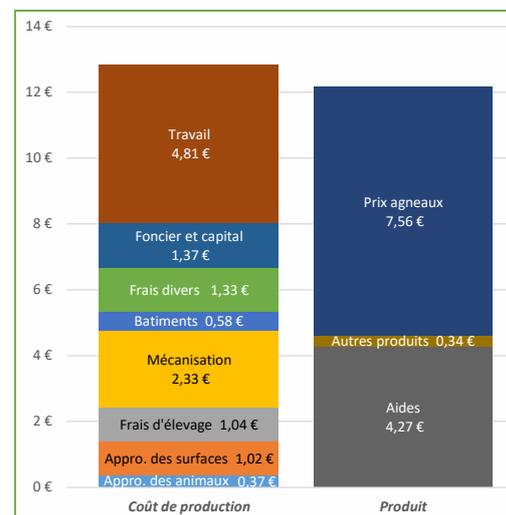
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	8 025
Coût de production total en €/kgc	12,85 €
Produit total en €/kgc	12,16 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	8,25 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,71

Éléments pour l'installation / reprise :

Montant du capital hors foncier	370 673 €
Soit par ha SAU	2 471 €
Montant totale de la reprise	316 327€

Marge brute des autres ateliers ::

Produit cultures	1 073 €/ha
Marge brute cultures	911 €/ha



CAS-TYPE CVO2 BIO : 100 % AGNEAUX DE BERGERIE EN ZONE DE PLAINE, UN SYSTÈME CÉRÉALIER OVIN BIO AVEC 20 % D'HERBE ET UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE



A partir d'une troupe de 400 brebis en race lourde, (100 % d'agneaux de bergerie)

Une exploitation de 170 ha de SAU dont 35 ha de prairies permanentes. La main d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 400 brebis de race lourde, avec un agnelage principal entre le 15 juillet et le 15 septembre (200 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu de mi-octobre à mi-décembre (149 mises bas). Une troisième période regroupe les repasses avec 41 mises bas. Cette répartition des agnelages permet une commercialisation des agneaux de bergerie pour Noël et Pâques.

Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 16 brebis/ha d'herbe. 10 ha sont récoltés en foin et 34 ha récoltés de PT et luzerne récoltés en enrubanné ou foin. Une partie de la récoltes (92 tMS) sera échangée contre du fumier. Pour réduire la consommation de concentrés, l'objectif est de récolter des fourrages de qualité (70 % de fauche précoce en 1ère coupe), même si les rendements sont moindres, sachant que l'autonomie fourragère est atteinte. La complémentation des rations est réalisée avec de la céréale, dont des écarts de tri.

Les agneaux élevés en bergerie consomment du foin de luzerne et 70 kg de céréales produites sur l'exploitation. La durée d'alimentation est allongée de 15 jours.

Ce système est autonome à 100 %, avec une consommation de 67 tonnes de concentrés et 118 tMS de fourrages.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

• 170 ha de SAU →

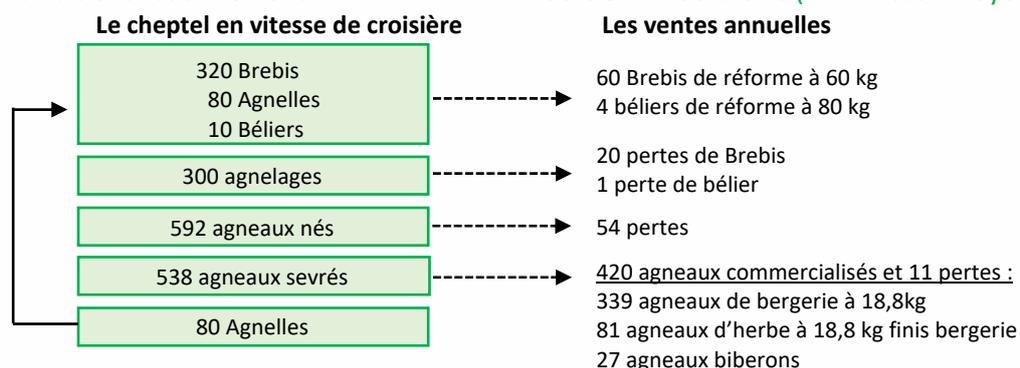
Blé d'hiver :	34 ha à 3 t/ha
OH ou triticales :	8,5 ha à 3 t/ha
Triticale/pois 40 % :	8,5 ha à 3,5 t/ha
Maïs grain :	16,5 ha à 4 t/ha
Orge de printemps :	16 ha à 2,8 t/ha

• Chargement : 1,1 UGB / ha SFP

Soja :	8,5 ha à 1,8 t/ha
Tournesol :	8,5 ha à 2,0 t/ha
Luzerne :	17 ha
Prairies temporaires (RG trèfle) :	17 ha
Prairies Permanentes :	35 ha

L'introduction d'une légumineuse et de prairies temporaires (mélange graminées et légumineuses) dans la rotation assure un apport azoté et une parcelle propre pour les cultures suivantes. L'implantation d'une luzerne ne se fera que tous les 6 ans sur une même parcelle. Un couvert automne / hiver est implanté avant les cultures de printemps..

Schéma de fonctionnement



Les performances (Source : Dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Résultats techniques de reproduction		Concentré total 161 kg/EMP	Agneaux	
Fertilité	98 %		Age au sevrage	70 j (fin octobre)
Prolificté	152 %	Age à la vente	125 à 140 j	
Mortalité agneaux	9 %	GMQ	275 g/j	
Productivité Numérique	135 %	Poids de carcasse	18,8 kg	
Productivité Pondérale par EMP	24,3 kg	Concentré par agneau	70 kg	
Réforme	15 %	Brebis		
Age première mise bas	14 mois	Concentré brebis par EMP	91 kg	

RÉSULTATS TECHNIICO-ÉCONOMIQUES 2021 du cas type CVO2 Bio : 100 % agneaux Bergerie

Marge brute atelier OV (417 EMP et 69 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP
Produits de l'atelier ovine	188 €	1 136 €
Total des ventes	156 €	946 €
dont ventes agneaux	145 €	880 €
dont autres produits	11 €	11 €
Achat de reproducteurs	- 6 €	- 38 €
Aides Ovines	23 €	139 €

	€/ brebis	€/ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovine	94 €	570 €
dont charges d'alimentation	52,4 €	317 €
dont frais vétérinaire	9,0 €	54 €
dont frais divers d'élevage	8,1 €	49 €
dont charges SFP ovine	23,8 €	144 €
Marge brute atelier ovine	94 €	567 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 444 €/ha	245 484 €	CHARGES	154 007 €
Atelier ovins viande		78 406 €	Charges opérationnelles	63 207 €
60 brebis de réforme à 65 €/tête			26 % du PB et 372 €/ha	
4 béliers de réforme à 90 €/tête			<i>Atelier ovins viande</i>	29 396 €
339 agneaux de bergerie à 18,83 kgc à 7,70 €/kg			Dont concentré :	21 852 €
81 agneaux d'herbe à 18,83 kgc à 7,30 €/kg			Dont véto :	3 744 €
- 5 mâles reproducteurs achetés à 530 €/tête			<i>Surface fourragère</i> (144 €/ha)	9 913 €
1 460 kg de laine à 0,20 €/kg			<i>Culture</i> (237 €/ha)	23 899 €
400 aides ovines : 23,90 €/brebis = 9 560 €			Charges de structure	90 800 €
Produit de la SFP ovine : 6 253 €			37 % du PB et 543 €/ha	
Atelier cultures	126 927 €		(hors amortissement et frais financiers)	
34,0 ha de blé à 31,5 qx/ha à 486 €/t			Dont charges sociales	18 629 €
8,5 ha d'orge d'hiver à 30 qx/ha à 280 €/t			Dont salaires et charges	0 €
16,0 ha d'orge de printemps à 28 qx/ha à 358 €/t			Dont fermage	18 698 €
16,5 ha de maïs grain à 41,4 qx/ha à 297 €/t			Dont mécanisation	32 301 €
8,5 ha de céréales H/protéagineux à 35 qx/ha à 314 €/t				
8,5 ha tournesol à 20 qx/ha à 640 €/t				
8,50 t de soja à 18 qx/ha à 715 €/t				
Autres produits	7 499 €		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	91 476 €
75 ha ICHN à 100 €/ha				
Aides découplées	32 652 €			
170 ha à 192 €/ha			EBE + salaires 96 476 € soit 37 % du produit brut	
TRÉSORERIE				REVENU
Annuités	37 677 €		Amortissement	30 274 €
soit 222 €/ha	41 % EBE		Frais financiers	7 535 €
DISPONIBLE POUR :	35 866 € /UMO		RÉSULTAT COURANT	53 667 €
L'AUTOFINANCEMENT	17 184 €			
LA FAMILLE	24 410 € /UMO			

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	100	100	100
Fourrages	100	100	100
Concentrés	97	100	100

Critères environnementaux

Total MJ exploitation / ha SAU	4 999
Litre fioul / ha SAU	88
MJ atelier OV/100 kg carc agx	3 933
MJ atelier cultures/ha	6 456

Coût de production atelier OV

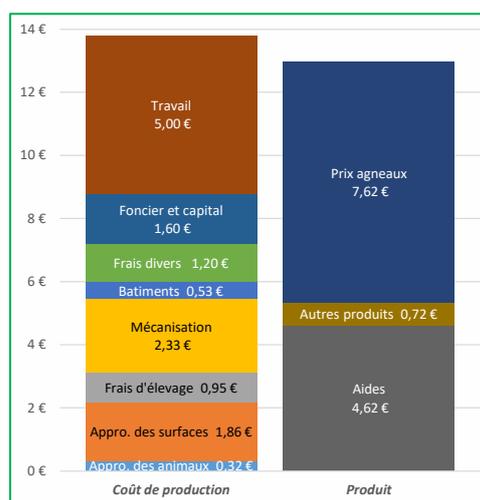
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	7 730
Coût de production total en €/kgc	13,79 €
Produit total en €/kgc	12,96 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	8,45 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,67

Éléments pour l'installation / reprise :

Montant du capital hors foncier	441 543 €
Soit par ha SAU	2 421 €
Montant totale de la reprise	345 562 €

Marge brute des autres ateliers ::

Produit cultures	1 257 €/ha
Marge brute cultures	1 020 €/ha



CARNET D'ADRESSES

Pour les chambres d'agriculture

Jean-Pierre SAULET-MOES Alsace	03 88 19 17 33 06 83 32 20 22	jp.saulet@alsace.chambagri.fr
Julia HOUVENAGHEL Ardennes	03 24 33 71 27 06 25 01 05 62	julia.houvenaghel@ardennes.chambagri.fr
Margaux KENENS Aube-Haute-Marne	03 25 35 00 60 06 74 38 96 24	mkenens@haute-marne.chambagri.fr
Alain DEMOULIN Marne	03 26 64 08 13 06 72 07 53 08	alain.demoulin@marne.chambagri.fr
Emilie GUERRE Meuse	03 29 83 30 38 06 42 18 42 36	emilie.guerre@meuse.chambagri.fr
Laurent KELLER Meurthe et Moselle	03 83 93 34 79 06 82 69 83 41	laurent.keller@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
Christelle VAILLANT Moselle	03 87 66 12 46 06 80 61 85 80	christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr
Dominique CANDAU Vosges	03 29 29 23 17 06 87 78 92 33	dominique.candau@vosges.chambagri.fr

Pour l'Institut de l'élevage

Gilles SAGET Région Grand Est	03 83 93 39 17 06 23 70 33 17	gilles.saget@idele.fr
----------------------------------	----------------------------------	--

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2022

Référence Idele : 0022 602 015 – Réalisation : Isabelle GUIGUE

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

